

## **COMMUNE DE CHAVANOZ**

Isère

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021 COMPTE-RENDU**

CONSEIL MUNICIPAL - 14.04.21.C.R

**Présents :** R. DAVRIEUX, P.MONTOYA, M.MAS, M.CROLLARD, F.ORTEGA, P.COSTA, N.AMIRAT, P.BAY, C.PONCET, S.SASSOUI, F. VIAL-TOURTET, I.DESFONTAINES, M.LAAZIRI, E.ALLAROUSSE, T.MILLAT, K.GARDON, I.BLEIN, F.MIRAMON, B.CIZERON, M.FULLY, L.ROBLETTE, M.ANGEI.

**Excusés :**

- Françoise LEBLOIS donne pouvoir à madame Mylène MAS,
- Amandine CHAREYRON donne pouvoir à monsieur Roger DAVRIEUX,
- Marc ROSSILLON donne pouvoir à monsieur Ludovic ROBLETTE.

**Absents:**

- Fouziya GHEMARI,
- Richard GOY,

**Secrétaire de séance :** Nadia AMIRAT

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 MARS 2021**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DU RECEVEUR : BUDGETS COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve les comptes de gestion 2020 du receveur municipal dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs établis par monsieur le Maire.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 :**

#### **BUDGET COMMUNAL 2020**

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 948 853,84 € compte tenu d'un total de dépenses de 3 411 376,02 € et d'un total de recettes de 4 360 229,86 €.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 356 449,17 € compte-tenu d'un total de dépenses de 1 798 991,96 € et un total de recettes de 1 442 542,79 €.

Ce document est adopté à la majorité (4 oppositions : M.ROSSILLON, L.ROBLETTE, M.FULLY, M.ANGEI), monsieur le Maire ne participant pas au vote.

#### **BUDGET ANNEXE DE L' EAU 2020**

La section d'exploitation fait apparaître un excédent de 115 979,04 € compte tenu d'un total de dépenses de 41 205,89 € et d'un total de recettes de 157 184,93 €.

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 8 259,98 € compte-tenu d'un total de dépenses de 28 388,69 € et un total de recettes de 36 648,67 €.

Ce document est adopté à la majorité (1 opposition : M.FULLY), monsieur le Maire ne participant pas au vote.

## **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2020**

La section d'exploitation fait apparaître un excédent de 231 907,37 € compte tenu d'un total de dépenses de 81 167,47 € et d'un total de recettes de 313 074,84 €.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 539 649,85 € compte-tenu d'un total de dépenses de 736 609,39 € et un total de recettes de 190 959,54 €.

Ce document est adopté à l'unanimité (1 abstention : M.FULLY), monsieur le maire ne participant pas au vote.

Les documents sont consultables en mairie.

## **AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

### **BUDGET COMMUNAL**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats suivants :

- 699 772,17 € pour financer le déficit de la section d'investissement.
- 249 081,67 € pour financer les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2021.

### **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- Reporter l'excédent de la section de fonctionnement de 115 979,04 €
- Reporter un excédent d'investissement de 8 259,98 €

### **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord sur :

- 189 049,85 € pour financer le déficit de la section d'investissement,
- 42 857,52 € pour financer les dépenses d'exploitation de l'exercice 2021.

### **VOTE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR L'ANNEE 2021 :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition votés en séance du 22 juin 2020 rappelés ci-après :

	<b>Taux Communaux</b>
- Taxe d'Habitation	18.00 %
- Taxe Foncière Bâti	Taux communal 15.88 % + taux départemental 15.90 % = Taux de référence 31,78 %
- Taxe Foncière Non Bâti	56.62 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	19.86 %

## **BUDGET PRIMITIF 2021 :**

### **BUDGET COMMUNAL**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 316 833 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 564 355 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 120 498 € qui se décomposent comme suit :

- **En dépenses :**

Inscriptions nouvelles	1 698 873 €
Reste à payer	1 065 175 €
Déficit antérieur reporté	356 450 €

- **En recettes :**

Inscriptions nouvelles	1 698 873 €
Reste à réaliser	721 852 €
Affectation issue du compte administratif 2020	699 773 €

A la majorité (4 oppositions : M.ROSSILLON, L.ROBLETTE, M.FULLY, M.ANGEI), le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 du budget communal.

### **BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2021**

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 206 165 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 113 383 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 158 292 € qui se décomposent comme suit :

- **En dépenses :**

Inscriptions nouvelles	158 292 €
------------------------	-----------

- **En recettes :**

Inscriptions nouvelles	150 032 €
Excédent antérieur reporté	8 260 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 du budget annexe de l'eau.

### **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2021**

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 177 900 €, compte-tenu d'un virement à la section d'investissement de 57 681 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 807 271 € qui se décomposent comme suit :

- **En dépenses :**

Déficit antérieur reporté	539 650 €
Inscriptions nouvelles	219 470 €
Reste à payer	48 151 €

- En recettes :

Inscriptions nouvelles	408 520 €
Reste à réaliser	398 751 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement".

Les documents sont consultables en mairie.

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS : PETIT – THEATRE ET CCAS**

A la majorité (4 oppositions : M.ROSSILLON, L.ROBLETTE, M.FULLY, M.ANGEI) le Conseil Municipal attribue une subvention de 352 000 € au Petit – Théâtre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 65 000 € au CCAS.

### **TARIFS COMMUNAUX 2021**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les tarifs communaux applicables au 1<sup>er</sup> mai 2021 :

#### **1- Cimetière communal**

##### **a- concession**

<b>Durée</b>	<b>Proposition tarif 2021</b>
15 ans	58.00 €
30 ans	178.00 €
50 ans	356.00 €
99 ans	710.00 €

##### **b- ensemble funéraire (columbarium)**

<b>Durée</b>	<b>Proposition tarif 2021</b>
15 ans	818.00 €
30 ans	1 638.00 €

##### **c- caveau provisoire**

<b>Durée</b>	<b>Proposition tarif 2021</b>
8 premiers jours ouvrables	5.00 €
Au-delà de 8 jours	7.00 €

#### **2- Participation à l'assainissement**

	<b>Proposition tarif 2021</b>
Logement	962.00 €

## **SUBVENTION 2021 : SOPCC BASKET**

A la majorité (2 oppositions : M.ROSSILLON, M.ANGEI et 2 abstentions : E.ALLAROUSSE, M.FULLY) le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 15 000 € au SOPCC Basket à titre de solde pour la saison 2020-2021.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 H 20.